



Extrait de délibération

Identifiant
2022-12-03

Comité syndical

12 décembre 2022 –Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Deux le douze décembre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Bérengère Ayrault a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 6 décembre 2022
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 19 titulaires, 1 suppléant

Absents, excusés : 12 titulaires, 30 suppléants
Votants : 20

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	FOUILLET Olivier BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard	NOLOT Monique,		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, PARNAUDEAU Guillaume, GUERIN Jean-Claude CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier,	BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BRESCIA Nathalie, GILBERT Véronique		
Val de Gâtine	CHAUSSEY Francine RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle ATTOU Yves, BIRE Ludovic,	BAILLY Christiane, BARANGER Johann, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal.	AUDEBERT Claude	

Renouvellement de l'adhésion à Leader France

Depuis 1997, Leader France est le représentant indépendant et le soutien des groupes d'action locale Leader auprès des instances de gestion du programme. Il joue un rôle majeur dans la mise en œuvre du volet coopération entre territoires ruraux français.

Instance indépendante des autorités administratives européennes et françaises, Leader France est une plate-forme de rencontres, d'échanges d'idées, d'expériences, et de recherche sur le développement rural entre les GAL français.

Il agit auprès des groupes Leader et permet de :

- Diffuser de l'information via un forum, le site Internet et des journées d'échange ;
- Assurer une présence auprès des instances régionales, nationales et européennes ;
- Poursuivre l'engagement européen via le réseau ELARD ;
- Mobiliser un réseau d'experts, notamment sur la coopération.

Les membres du Comité Syndical autorisent le Président à renouveler l'adhésion à cette instance pour l'année 2023 et à régler le coût correspondant (il est de 650 euros pour 2023).

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD

Accusé de réception en préfecture
079-200072189-20221212-2022-12-003-DE
Date de réception préfecture : 13/12/2022